

Chapitre III : Applications de l'EDUNIV dans la recherche scientifique :

Recherche scientifique : méthodologie de recherche, Plagiat, droit d'auteur, écriture scientifique...

Méthodologie de recherche : منهج البحث

La méthodologie de recherche implique que le chercheur fournisse une hypothèse suppléante, une hypothèse de recherche, comme solution alternative à l'explication du phénomène.

Le chercheur teste l'hypothèse pour réfuter l'hypothèse nulle, non pas parce qu'il préfère l'hypothèse de recherche, mais parce que cela équivaut à s'approcher d'une réponse à un problème spécifique. L'hypothèse de recherche est souvent basée sur des observations suscitant le soupçon d'une hypothèse nulle parfois incorrecte.

Pour arriver à l'objectif, il faut :

- reconnaître les contraintes, limites et conditions d'application.
- Acquérir des connaissances et développer des habiletés permettant : d'effectuer une recherche documentaire et d'information sur un sujet scientifique,
- d'évaluer et de présenter l'information repérée ;
- de reconnaître les enjeux liés à la planification et à la conduite d'activités de recherche ;
- de présenter des résultats de manière claire et efficace ;
- d'appliquer les règles relatives à la propriété intellectuelle et à l'éthique scientifique.

Le plagiat : السرقة العلمية

Le plagiat se produit lorsque des auteurs, intentionnellement ou non, présente un travail comme étant le leur alors qu'il ne l'était pas à l'origine. Le plagiat est une violation de la propriété intellectuelle d'autrui.

Le plagiat universitaire est largement décrié, qu'il soit le fait d'étudiants ou d'enseignants-chercheurs.

Le plagiat, ce n'est pas seulement copié et collé le travail de quelqu'un d'autre. Autrement dit, utiliser l'idée de quelqu'un d'autre sans mentionner dûment la personne propriétaire de l'idée est du plagiat.

Pour la vérification pour le plagiat, Les universités utilisent de plus en plus des scanners de plagiat pour détecter le plagiat. Votre document est scanné pour plagiat avec un de ces scanners, dès que vous vous lancez dans une thèse ou un mémoire.

Le droit d'auteur : حقوق المؤلف

La protection d'une oeuvre consiste en un droit exclusif d'autoriser ou d'interdire la représentation ou la reproduction d'une oeuvre.

Tout d'abord, il est nécessaire de distinguer trois acceptions du terme "droit d'auteur" :

- Le droit d'auteur ce sont les règles et les lois qui s'appliquent aux oeuvres de l'esprit.
- Les droits de l'auteur correspondent à un droit de propriété sur l'oeuvre.
- Le terme "droits d'auteur" désigne aussi les rémunérations que perçoivent les auteurs.

Afin d'éviter les malentendus, il est important quand on parle du "droit d'auteur" de conserver à l'esprit ces trois acceptions car elles sont toutes les trois couramment employées et n'ont pourtant pas du tout la même signification. Dans le contexte de la protection de l'oeuvre, on évoque le droit d'auteur dans son sens "droit de propriété".

L'écriture scientifique : الكتابة العلمية

L'écriture constitue un point d'entrée idéal : elle apparaît vite comme une technique, met en évidence les relations entre science, pensée et culture, et explicite les enjeux et idéologies afférents.

La rédaction d'articles en vue de leur diffusion reste l'une des activités les plus importantes des chercheurs et des intervenants en sciences de l'environnement. La science existe parce que les scientifiques sont des écrivains et des conférenciers.

La rédaction est autant un moyen de clarifier nos découvertes ou nos interventions, que d'informer d'autres chercheurs du même domaine de recherche ou de domaines connexes de nos avancées ou de nos données. De tels articles peuvent aussi servir à informer le public, dans la mesure où les auteurs bénéficient du support d'un service de communication efficace. Toutefois, pour atteindre ce dernier objectif, le chercheur devra s'approprier préalablement les méthodes et les habiletés nécessaires à la rédaction d'articles de vulgarisation.